



**POLITIQUE DE REMBOURSEMENT
RÉSEAU ENTRE AIDES 2018
POUR AIDES-ÉLÈVES (à l'exception des aides-élèves
d'Edmonton, St-Albert, Sherwood-Park, Beaumont).**

Toute aide-élève demeurant et travaillant à l'extérieur d'Edmonton et de Saint-Albert recevra un forfait pour compenser les frais de déplacement. **Assurez-vous de bien prendre connaissance des détails mentionnés ci-dessous.** Dans la mesure du possible, les forfaits seront versés aux aides-élèves dans un délai de 6 semaines suivant la session.

1) Frais de transport :

➤ **Seul le conducteur du véhicule pourra recevoir le remboursement de kilométrage.** Le forfait est calculé pour un aller-retour de la ville de travail à Edmonton. Tout autre moyen de transport (avion, location de voiture, autobus) sera remboursé jusqu'à concurrence de ce forfait sur présentation des factures. **Le covoiturage est fortement encouragé.**

2) Frais de séjour :

➤ Le Consortium provincial francophone pour le perfectionnement professionnel prend en charge la réservation et le paiement des chambres au Providence Renewal Centre, lieu de la session, pour 2 nuits (le mercredi 8 février et le jeudi 9 février). Les participants provenant de **Brooks, Falher, Fort McMurray, Grande Prairie, Lethbridge, Medicine Hat et Peace River** pourront rester une nuit additionnelle, le vendredi 10 février.

➤ Des chambres simples ou doubles sont disponibles mais, étant donné le nombre limité de chambres simples, on encourage le jumelage par chambre double (chambre d'un lit double et d'un lit simple). Il faut noter que le Providence Renewal Centre www.providencerenewal.ab.ca n'est pas un hôtel mais un centre de retraite et de résidence pour les sœurs. Les services habituellement trouvés dans les hôtels tels que sèche-cheveux, 'Kleenex', réveille-matin, restaurants n'y sont pas disponibles. Une petite cuisine au 2^e étage est mise à la disposition des invités pour de petites collations.

➤ Toute personne désirant loger ailleurs qu'au Providence Renewal Centre pourra réclamer 35 \$ par nuit. Ces personnes auront à s'occuper elles-mêmes de leur transport au Providence Renewal Centre et devront se charger de leurs réservations.

➤ Les participants auront droit au remboursement de 3 soupers d'une valeur de 22 \$ chaque (voir le formulaire de remboursement). Les repas lors du déroulement de la conférence sont gratuits. Les participants n'ont pas besoin de présenter de reçus pour les repas puisqu'il s'agit d'un forfait.

Toute demande de remboursement doit parvenir au Consortium provincial francophone au plus tard le 28 février sous peine d'être refusée. Le formulaire de remboursement des frais de déplacement est disponible sur notre site Web à www.cpfpp.ab.ca et pourra être rempli et remis sur place le vendredi avant de partir.

À noter notre politique de remboursement pour les annulations :

Participation annulée **après le 31 janvier 2018** —> 100% des frais d'inscription seront facturés au conseil scolaire.

